Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260929-DEL260929_12-DE

PLESCOP
PLESKOB

Délibération du 29 septembre 2026

26-09-29-**12** : TOURISME-PARTENARIAT : Cessation de l'adhésion au label Stations vertes

Le conseil municipal de PLESCOP, convoqué le 23 septembre 2026, s'est réuni le mardi 29 septembre 2026 en session ordinaire à la mairie de PLESCOP

***Présents : (23)** : LALYS Benoit, MOURAUD Françoise, LE BOULAIRE Arnaud, GUIHO Françoise, AUBREE Christophe, LETIEMBRE Isabelle, BALDESCHI Nicolas, FORGET Véronique, ALLEMANT Danielle, LE BOULGE Christine, GUIMARD Annie, KIZIBOUKOU Jocelin, BOUET Matthieu, NICOLAS Cédric, DE KERMENGUY Anne-Charlotte, LE KERNEC Charles, SELARD Anne-Audrey, NAHELOU Mickaël, LOUDUN Marie-Paule, RICHARD Antoine, GOALES Claire Emmanuel, BUSSON Philippe, CATTANT Catherine*

***Absents excusés ayant donné pouvoir : (6)** : PENPENIC Bruno, MOUNY Joël, PERTEL Hubert, POTTIER Laure, LE TRIONNAIRE Benoît, MANIC Jeanne, respectivement à KIZIBOUKOU Jocelin, AUBREE Christophe, GUIHO Françoise, LALYS Benoit, MOURAUD Françoise et LETIEMBRE Isabelle*

***Absents excusés : (0)** :*

***Secrétaire de séance :** Jocelin KIZIBOUKOU*

***Quorum (15) :** atteint*

Jocelin KIZIBOUKOU lit et développe le rapport suivant :

Par délibération en date du 24 novembre 2020, le conseil municipal avait décidé d'engager la commune dans la démarche de labellisation de la commune en station verte.

Cette démarche avait été engagé dans un cadre partenarial avec GMVA et plusieurs communes rétro littorales de l'agglomération.

L'accompagnement de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération vers les communes labellisées « Station Verte » (Arradon, Elven, Grand-Champ, Monterblanc, Plescop, Plougoumelen, Saint-Avé et Sulniac), visait la préservation des terroirs et à leur dynamique économique, dans le pays vert.

Après six années d'engagement, le fonctionnement du réseau communautaire des Stations Vertes, centré sur un accompagnement en ingénierie, communication et logistique, ainsi qu'un cofinancement communautaire, à 50 % des adhésions des 8 communes, à la Fédération française, montre des signes d'essoufflement.

L'évaluation du modèle actuel ne démontre pas de plus-values du label sur les enjeux de diffusion des flux touristiques sur le territoire.

Aussi, suite aux différents échanges en instances communautaires où plusieurs élus ont émis le souhait de ne plus adhérer au label, GMVA a proposé de réorienter l'action intercommunale vers une démarche de promotion renforcée, qui inciterait le visiteur à se rendre dans le pays vert. L'office de tourisme intercommunal aurait en charge cette mission de valorisation.

Dès lors que GMVA ne co-financera plus l'adhésion au label « Stations vertes » et au vu de l'absence d'impact sur la fréquentation touristique de notre commune, il est proposé au conseil municipal de cesser l'adhésion (coût annuel : 2 300 euros).

Vu la délibération 20-68 du 24 novembre 2020,

Envoyé en préfecture le 01/10/2026
Reçu en préfecture le 01/10/2026
Publié le
ID : 056-215601584-20260929-DEL260929_12-DE

Après en avoir délibéré, sur proposition de la commission Finances et Administration générale du 22 septembre 2026, le conseil municipal est invité à :

- Décider de cesser l'adhésion au label « station verte » ;
- Donner pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Copie certifiée conforme

Le Maire
Benoit LALYS



Le secrétaire de séance,
Jocelin KIZIBOUKOU